

Déclaration de politique industrielle de M. Laurent FABIUS

Ministre de l'industrie et de la recherche

à l'Assemblée nationale le 11 octobre 1983.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la politique industrielle et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le ministre de l'industrie et de la recherche.

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche.

Mesdames, messieurs les députés, nous vivons non pas seulement une crise économique internationale, mais une véritable révolution industrielle : telle est la première idée, toute simple, qui nous a animés lorsque, voilà quelques mois, nous avons proposé que se tienne le débat parlementaire d'aujourd'hui.

Le IXe plan a retenu la modernisation industrielle comme première des priorités des cinq ans à venir. Dès lors il n'aurait pas été compréhensible que l'Assemblée nationale ne soit pas saisie de cette question. L'industrie est indispensable à notre pays : elle ne saurait être absente du Parlement.

Une deuxième raison explique ce débat. Nous demandons aux Français de grands efforts qui ne sont ni évitables ni agréables. Mais nous pensons qu'ils seront au moins mieux compris si les Français perçoivent clairement à quoi ces efforts sont consacrés. La modernisation industrielle du pays est donc évidemment un thème majeur.

Troisième raison : en matière industrielle, nous sommes assaillis par des difficultés immédiates et très lourdes qu'il convient de traiter d'urgence et au mieux. Néanmoins, le temps de l'industrie, ne l'oublions jamais, est toujours long. Si nous voulons que les entreprises aillent de l'avant, que la machine économique reparte, il nous faut dessiner un horizon stable et des règles du jeu aussi précises que possible. Ce débat, mesdames, messieurs, devrait servir essentiellement à cela : que pour tout le monde, dans le domaine industriel, les règles du jeu soient claires, précises et intangibles.

Pour mener à bien ce débat, j'ai choisi d'intervenir de façon assez simple, mais qui prendra tout de même quelques dizaines de minutes. J'exposerai successivement quel est, à notre avis, le constat de départ, quels sont les objectifs qu'une stratégie industrielle peut retenir, les principaux services sur lesquels cette stratégie peut s'appuyer et enfin les conditions indispensables de la réussite.

En dressant le constat, je m'efforcerai d'éviter de tomber dans un manichéisme un peu facile et

fréquent qui présente notre industrie, selon les cas, soit comme un champ de ruines, quitte à oublier que la France est aujourd'hui la cinquième puissance industrielle du monde...

M. Francis Geng. C'est l'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ...soit comme une puissance triomphante, quitte alors à rester muet sur ses faiblesses.

En réalité, la situation est bien plus contrastée : mais si la France veut continuer à figurer parmi les cinq grandes puissances industrielles, elle doit accomplir dans les années à venir un formidable effort.

Si je considère la situation internationale, je dirai que, sur le plan industriel, nous assistons et allons assister, dans les années à venir, à une série de mutations sans précédent, à une sorte de « grand chambardement » industriel.

C'est vrai du point de vue des techniques. Leur mutation est sans précédent. Nous avons déjà eu deux révolutions industrielles. Voici la troisième, encore plus ample, la révolution de l'électronique. L'électronique a sa place partout. Elle bouleverse tout, y compris une série de schémas anciens et de classifications traditionnelles qui ne sont plus de saison.

La distinction traditionnelle entre l'agriculture, l'industrie, les services, ou bien entre la conception, la production, la commercialisation, tout cela est battu en brèche. Si j'avais à résumer le sentiment que l'on peut éprouver face à cette mutation des techniques, je dirais qu'avec les techniques modernes, l'industrie n'est plus seulement dans l'industrie, mais bien au-delà.

Une deuxième série de mutations concerne les pays. Jusqu'à présent, les révolutions technologiques sont toutes venues d'Europe. Et voici que cette révolution-là vient d'ailleurs, et d'abord du Pacifique - le Japon, les États-Unis essentiellement. La septième puissance du monde n'est pas une nation, mais une région, la Californie.

Les pays sont bouleversés par une nouvelle hiérarchie des puissances qui fait que d'anciens pays forts reculent, que le Japon monte au tout premier rang, que les pays producteurs de pétrole eux-mêmes, qui ont amassé en quelques années des ressources considérables, voient leurs ressources plafonner et que les pays en développement s'enfoncent dans la misère et l'endettement. L'enjeu de ces mutations, qui brouillent complètement les cartes de géographie industrielle du début du siècle, ou même des années cinquante, c'est donc une nouvelle hiérarchie des puissances.

La troisième transformation profonde, qui découle de la précédente, est une mutation considérable des échanges. Lorsqu'on analyse avec précision les échanges internationaux au cours de ces dernières années, on constate que la part des produits énergétiques augmente, que celle des taux d'intérêt et des dettes s'accroît considérablement dans cette économie de surendettement. Voici que l'Europe recule, que le Japon et les pays du Sud-Est asiatique progressent formidablement, que les monnaies se mêlent à la partie ; armes très fortes, et souvent de domination pour le dollar, arme de résistance ou de conquête commerciale pour le yen, arme d'une robustesse différente selon les

moments pour les autres monnaies. Il y a les protections tarifaires, les protections non tarifaires et, désormais, le champ des échanges est une sorte de nouveau champ civil de bataille.

La dernière mutation, partout dans le monde, est une mutation des valeurs industrielles. Dans l'usine, on ne se succède plus de père en fils, la valeur des loisirs et du travail a changé, la hiérarchie elle-même est mise en question, l'organisation du travail bouleversée. Tout cela, qui était inconcevable il y a seulement quelques années, est la réalité d'aujourd'hui.

Une seule de ces mutations aurait suffi à déclencher une crise considérable. Mais elles s'additionnent, se cumulent - avec les évolutions du dollar, les chocs du prix du pétrole. L'étonnant eût été, précisément, qu'aucune crise ne se produisit. Nous avons à faire face à cette mutation, à relever le défi sur le plan international, ce grand chambardement qui n'épargne aucun pays, et pas davantage la France.

M. Edmond Alphandéry. Quel beau commentaire !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Dans ce contexte, mesdames, messieurs les députés, quelle est la situation de la France, quelle était-elle en 1981 ?

Une situation fortement contrastée. De 1974 à 1981, la diminution des emplois industriels a été de l'ordre de 680 000, celle des emplois agricoles de l'ordre de 350 000, l'augmentation des emplois tertiaires a été un peu supérieure à un million. Dans le même temps, la pénétration des produits étrangers sur le territoire national a augmenté d'une façon très considérable puisqu'elle est passée de 24 p. 100 à 31 p. 100. Cette évolution aurait pu être comprise si les exportations avaient progressé parallèlement, mais cela n'a pas été le cas : elles se sont développées, mais moins, et la composition de nos échanges s'est dégradée. Il en est résulté - d'autant qu'il faut ajouter un recul considérable de l'investissement, j'y reviendrai dans un instant - une réduction très forte de notre marge de manœuvre. Toute relance massive de la production intérieure se traduit avec une industrie relativement faible, par une augmentation des importations, entraîne un déséquilibre extérieur et, finalement, revient à casser la croissance.

M. Emmanuel Hamel. Bon schéma !

M. Francis Geng. Oui. C'est ce que disait M. Barre !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. L'industrie doit être présentée avec ses cotés positifs et ceux qui le moins.

En ce qui concerne les cotés positifs, nous avons, il faut le reconnaître, des secteurs extrêmement forts : l'électronucléaire, l'électronique, plus généralement, l'automobile, en dépit de ses difficultés, l'aéronautique, l'aérospatiale, l'ingénierie, les équipements d'armements...

M. André Rossinot, L'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... toute une série de secteurs qui tournent bien, qui sont au premier rang dans le monde, sans compter les petites et moyennes entreprises dont beaucoup se débrouillent remarquablement sur des marchés et des produits nouveaux.

M. André Rossinot et M. Edmond Alphandéry. Pas grâce à vous !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. En revanche, de nombreux secteurs n'ont pas « pris le tournant » à temps.

Plusieurs députés socialistes. L'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. C'est vrai de la sidérurgie, de la première transformation de l'acier, de la fonderie, de la chimie et de bien d'autres dont on pourrait dévider la liste : le meuble, le bois, la pâte à papier, la machine-outil, le textile... C'est vrai aussi pour les industries plus modernes, comme les motocycles ou l'optique, dans lesquelles, si on établit la comparaison avec les pays qui sont le plus en avance - je pense par exemple au Japon, aux États-Unis d'Amérique - nous avons, malheureusement, un retard considérable.

Ce retard n'est pas simplement économique mais aussi - et le vous demande d'y être attentifs - social. Dès le XIXe siècle, la France, sur le plan de sa législation et de sa pratique sociales a pris un retard sensible par rapport à l'Allemagne. Du même coup, les relations et l'organisation du travail, le dialogue social dans l'entreprise, la participation des personnels ont marqué le pas avec souvent un grand retard.

Parmi nos principales faiblesses économiques, j'en retiendrai, pour ma part, quatre.

La première est indiscutablement la sous-formation. Entre 1974 et 1981, pour ce qui concerne la formation des jeunes de vingt à vingt-quatre ans, nous sommes passés du troisième rang au septième rang dans le monde.

Si l'on compare le pourcentage de titulaires du baccalauréat par classe d'âge, songez qu'il est de 25 p. 100 en France contre 95 p 100 au Japon. Selon les experts - ils se trompent souvent mais je ne crois pas qu'ils le fassent sur ce point - pour ce qui concerne la formation dans les métiers de pointe, ou pourra, d'ici à 1990, créer 500 000 emplois dans l'informatique et dans l'électronique. Or ces techniques représentent en tout et pour tout 4 p. 100 des C. A. P. et 2 p. 100 des B T. S. Bref, de quelque côté que l'on se tourne, il y a une inadaptation très importante entre les besoins et la formation. (*Murmures sur les bancs de l'Union pour la démocratie française*)

La deuxième faiblesse, me semble-t il, c'est ce qu'il faut bien appeler une sous-recherche. Le général de Gaulle avait compris, l'un des premiers, la grande importance de ce secteur. L'effort, malheureusement, a décliné jusqu'en 1981-1982 et, du coup, notre situation n'est pas bonne. Compte tenu des populations respectives, nous déposons deux fois moins de brevets que les Anglais, trois fois moins que les Allemands, six fois moins que les Américains et quinze fois moins que les

Japonais. Nous avons des de grande classe, mais l'application industrielle du savoir prend, chez nous, très souvent du retard.

Une troisième faiblesse, c'est ce que j'appellerai la sous-commercialisation. C'est une tradition en France et elle est très mauvaise. Comme si l'on devait toujours célébrer la conception, pratiquer la production et négliger la commercialisation !

Cela se voit dans tous les compartiments. Il n'y a pas ce rapprochement entre les fabricants, les ingénieurs et les commerçants que l'on trouve dans d'autres pays. Cette faiblesse-là nous fait beaucoup de mal.

Quant à la dernière faiblesse, elle résume et englobe les autres : c'est la faiblesse de l'investissement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : un indice qui est passé de 115 en 1974, à moins de 100 en 1981, un recul qui a atteint plus de 30 p. 100 pour les industries de biens intermédiaires ou de consommation...

M. Edmond Alphandéry. Et de 1981 à 1984 ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... et ce recul-là est probablement le plus grave.

D'ailleurs, si l'on porte un jugement sur la période précédente, l'une des constatations les plus regrettables que l'on puisse faire est que, pour amortir les chocs pétroliers - et cela se lit dans les faits - on a pris sur les investissements des entreprises. C'est une stratégie qui, à courte vue, peut se défendre mais qui aujourd'hui pèse malheureusement de tout son poids.

Bref, si j'avais à résumer cette partie du constat, je ne pourrais pas mieux faire que d'emprunter une formule à quelqu'un qui n'est pas suspect de complaisance à l'égard du Gouvernement, un certain Caton, non pas Caton l'Ancien, mais Caton le Récent, qui est resté anonyme - ce n'est pas moi ! (Sourires.) : « l'investissement, c'est l'avenir, c'est la modernisation de notre économie, c'est le progrès. Qu'a-t-on fait pour préparer l'avenir ? On a arrêté l'investissement. »

M. Francis Geng. Pour investir, il faut faire du profit.

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Le constat est sévère mais il est assez juste. (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes)

Maintenant, tournons-nous vers demain. La stratégie industrielle ne peut pas consister à fixer branche par branche et encore moins entreprise par entreprise des prévisions, des résultats à l'avance. Ce n'est pas notre conception de l'État, de l'entreprise, de la société, de l'industrie et de l'économie.

M. André Rossinot. Et les promesses chiffrées non tenues ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. La stratégie industrielle doit consister à définir de grands objectifs et à essayer de mettre en perspective les moyens pour y parvenir.

Le premier de ces objectifs est de contribuer au rétablissement des équilibres économiques et, en particulier, de l'emploi.

M. Edmond Alphandéry. Vous l'avez compromis.

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Ce deuxième est plus vaste- j'y viendrai dans un instant.

Le rétablissement des équilibres économiques : oui, mesdames, messieurs les députés, une industrie forte est indispensable pour redresser notre commerce extérieur. Quand on est dans la situation de la France, qui importe la quasi-totalité du pétrole, du gaz, des minerais dont elle a besoin, il n'y a pas d'autre solution pour assurer l'indépendance nationale que de faire des économies d'énergie, de reconquérir le marché intérieur, qui est souvent européen, et d'engager un très fort mouvement d'exportation.

Si l'on avait à préciser les choses en données chiffrées je pense qu'à l'horizon 1988-1990, terme en gros du IXe Plan, il faut nous fixer comme objectif très ambitieux l'équilibre des deux tiers de nos importations énergétiques par l'excédent de nos productions industrielles. Il sera très difficile à atteindre, mais c'est l'ordre de grandeur qui doit sous-tendre nos efforts.

Il faut avoir à l'esprit la nécessité du renforcement de l'industrie à la fois à l'intérieur et à l'extérieur pour casser cette spirale de la croissance et de l'équilibre extérieur. Il faut faire en sorte que notre industrie soit suffisamment puissante pour entraîner une croissance sans pénétration trop forte des importations et des exportations massives sans récessions interne. Voilà la logique qui doit nous guider et qui ne peut exister qu'avec, je le répète, une industrie forte.

Des controverses se sont élevées à ce sujet et je veux, m'exprimant au nom du Gouvernement, dire les choses telles qu'elles sont. Nous refusons le protectionnisme, pour aujourd'hui et pour demain ; nous le refusons pour nous et pour les autres.

M. Edmond Alphandéry. Nous verrons bien !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Il n'y a pas d'industrie puissante si l'on ne combine pas des exportations fortes avec une reconquête du marché national. On présente souvent ces deux termes comme opposés. Cela n'a pas de sens. Dans tous les pays, l'économie moderne montre que seules les nations qui peuvent exporter puissamment sont celles qui ont un marché intérieur fort. Pour exporter puissamment, il ne faut pas récuser, par esprit de système, tel ou tel investissement français, à l'étranger ou tel ou tel investissement étranger en France. Bien sûr, il faut être très vigilant pour respecter les équilibres fondamentaux, pour garder à l'esprit la priorité de l'emploi, les technologies nouvelles. Mais ce ne peut être récuser par esprit de système.

Il faut aussi souligner que pour arriver à reconquérir le marché national, nous devons nous battre - comme nous le faisons - mais aussi utiliser les instruments qui sont admis par tous et qui doivent aussi l'être par la communauté nationale, je pense en particulier à la notion de normalisation. Bref, sur ce point, mesdames, messieurs les députés, l'objectif doit être de se servir de la base industrielle française pour rétablir notre équilibre extérieur.

De même, le poids de l'industrie française est décisif en matière d'emploi. C'est un domaine fort difficile, car si l'on examine l'évolution des emplois industriels dans les principales nations développées au cours des dix dernières années, on constate qu'en même temps que ces nations ont besoin de l'industrie, régresse la masse des emplois industriels proprement dits. Néanmoins, nous avons besoin d'une industrie forte si nous voulons rééquilibrer l'emploi. D'abord, comme je l'ai souligné il y a un instant, c'est une nécessité absolue pour avoir des atouts dans tous les domaines. Ensuite, parce que même si certaines branches perdent des emplois, si certaines techniques deviennent dépassées, d'autres branches se développent et des technologies nouvelles créent des emplois, notamment dans le tertiaire industriel. Je crains que dans les années qui viennent, il ne soit très difficile de créer de nombreux emplois industriels dans les grandes entreprises, mais les petites et les moyennes industries ont des capacités d'emploi exceptionnelles. Elles l'ont montré par le passé, elles doivent le faire dans l'avenir.

Bref, s'il n'est pas réaliste de prétendre que, dans les années qui viennent, les grandes entreprises pourront créer massivement des emplois industriels, il faut tout de même avoir présent à l'esprit qu'une base industrielle solide est indispensable au rééquilibrage de l'emploi, car elle est la condition d'une croissance plus forte.

Or, comme dans tous les pays industriels, nous connaissons un décalage entre des branches qui naissent, des technologies qui se développent, et qui mettent du temps à le faire, et d'autres qui régressent mais qui, malheureusement, n'attendent pas. C'est pourquoi notre stratégie industrielle doit se fixer quatre objectifs. Afin de ne pas vous lasser, je ne passerai pas en revue tous les secteurs et ne prendrai qu'un seul exemple pour illustrer chacun d'entre eux.

Le premier objectif consiste à remédier à l'inadaptation de nos industries de base. Des restructurations sont intervenues, qui étaient indispensables, mais qui ne sont pas suffisantes. Une restructuration peut être utile, reste la stratégie industrielle elle-même.

Prenons le cas de la sidérurgie, à dessein car c'est un des plus difficiles. Dans tous les pays du monde, la sidérurgie est en crise. Cela tient à la fois à l'évolution de la croissance, au contenu de la croissance, qui fait de moins en moins appel aux produits sidérurgiques, cela tient à une concurrence effrénée et, souvent, à des investissements trop tardifs. Cette réalité n'a pas épargné la France, quelle que soit la brutalité des plans qui s'en sont succédés au cours des temps.

En 1982, nous avons choisi une stratégie courageuse, qui consiste à retenir la voie de la modernisation et à accepter une harmonisation des capacités au sein de la Communauté européenne. C'est un choix difficile. Il ne peut pas être remis en cause, mais il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que la conjoncture est, depuis un an, particulièrement défavorable. Ce n'est pas la même chose de tableer sur une perspective de 24 millions de tonnes et de produire 17 ou 18 millions de tonnes.

M. André Rossinot. M. Mitterrand a 31 millions de tonnes !

M. Alain Madelin. Eh oui !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Le Gouvernement n'entend pas remettre en cause le choix qu'il a fait, mais il entend adapter, comme c'est son devoir, tous les investissements à la nécessité du progrès industriel, de la modernisation, et à l'évolution des marchés.

En même temps, il faut consentir dans les régions qui vivent la sidérurgie et pas seulement de la sidérurgie – je pense au Nord-Pas-de-Calais et à la Lorraine - un effort social et d'implantations nouvelles en les faisant passer, peut être, avant toutes les autres régions de France.

La question a été récemment posée de savoir s'il fallait aller plus loin et envisager la fusion de nos deux groupes, Usinor et Sacilor. La réponse du Gouvernement est négative. Ces groupes ont déjà bien des problèmes et il ne serait pas opportun d'y ajouter ceux d'une fusion. Mais il est clair que, dans la perspective que je viens de tracer, ils doivent coordonner mieux qu'ils ne le font leurs activités, en particulier en matière de recherche, et que leur dynamisme commercial doit être tourné vers la conquête d'autres marchés.

Sur ce thème de l'adaptation des industries de base, je pourrais aussi parler de la pâte à papier, de la chimie et de l'aluminium. Mais, pour ne pas trop allonger mon exposé préliminaire, je traiterai de ces secteurs à la faveur des questions qui ne manquent pas de m'être posées.

Le deuxième objectif qu'il nous faut poursuivre, c'est le renforcement résolu de nos industries de transformation. Plusieurs secteurs sont aux premiers feux de la rampe, comme la machine-outil ou l'automobile. Je traiterai d'un seul, lui aussi d'actualité, le textile et l'habillement. Là encore, depuis trop longtemps, faillites, recul des investissements, situation financière dégradée, perte d'emplois.

Le Gouvernement a fait un choix. D'abord, au niveau européen, il a soutenu la renégociation de l'accord multifibres. Ensuite, il a mis en place ce qu'on a appelé le plan textile, qui consiste à alléger certaines charges, à encourager les investissements, à promouvoir une meilleure organisation du temps de travail. Le plan textile, temporaire dans son esprit, a donné des résultats positifs. La pente de l'investissement avant l'intervention de ce plan traduisait une baisse de 10 p. 100 par an. Depuis elle correspond à une augmentation annuelle de 10 p. 100. La pente de la perte d'emplois était de 6 p. 100 par an ; elle est passée à 2 p. 100. Simultanément, les résultats financiers se sont améliorés. C'est pourquoi je suis sûr de recueillir l'assentiment de l'Assemblée nationale tout entière en déclarant que si la France entend se conformer à la réglementation européenne, elle entend aussi défendre son textile et son habillement. Elle le fera à Bruxelles, comme ailleurs, avec beaucoup de vigueur (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Il nous faut aussi utiliser pleinement nos atouts, car nous en avons certains. La France a deux grands atouts industriels, l'agroalimentaire et l'électronucléaire.

M. Claude Wolff. C'est l'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. L'agroalimentaire appellerait de longs développements. Je répondrai aux questions que me seront posées à ce sujet, mais je voudrais centrer mon propos sur l'électronucléaire.

La France est la deuxième puissance électronucléaire du monde.

M. Albert Gantier. Pas grâce à vous !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. En 1990, notre production d'électricité sera pour 75 p. 100 d'origine nucléaire, contre 30 p. 100 en moyenne dans les autres pays industriels.

A partir des réalisations du passé, nous avons opéré un choix supplémentaire qui, lui, n'avait pas été fait et qui consiste à encourager la pénétration massive de l'électricité d'origine nucléaire, à la fois dans les foyers domestiques et dans l'industrie. Ce choix fondamental aura pour première conséquence la création d'une industrie des biens d'équipement – nous l'espérons française et E. D. F. pourra y contribuer - pour les usagers comme pour les industries.

Mais ce choix va plus loin. Il faut bien voir que la restructuration de Creusot-Loire a pour objet de conforter ces atouts et qu'autour de l'énergie nucléaire s'est créé un potentiel qui doit servir aussi à l'exportation. La France dit ailleurs clairement à ses voisins qu'elle est prête à exporter de l'électricité d'origine nucléaire.

Parallèlement, un effort devra être consenti pour accroître les économies d'énergie. L'agence française pour la maîtrise de l'énergie y travaille assidûment. Nous devons aussi continuer d'exploiter cet atout formidable que représentent les équipements énergétiques, parapétroliers notamment.

Néanmoins, et surtout dans une période de croissance faible, on ne peut espérer tout développer en même temps, l'électricité d'origine nucléaire, la consommation de gaz, et celle de charbon. A l'évidence, cela pose des problèmes redoutables.

M. André Rossinot. Vous aviez pourtant tout promis !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. S'agissant précisément du charbon...

M. Edmond Alphandéry. Parlons-en !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... produit qui est au cœur de l'industrie et de la vie même des régions que j'ai citées tout à l'heure...

M. Edmond Alphandéry. Vous auriez mieux fait d'en parler avant ! (Protestations sur les bancs des socialistes.)

M. le ministre de l'industrie et de la recherche, Messieurs, compte tenu et du fond et du ton de mes propos, ce type d'intervention ne sera peut-être pas le mieux reçu !

S'agissant du charbon, disais-je, il est clair que suit exploitation représente à la fois des efforts humains considérables et des efforts financiers très lourds. En 1983, ce sont 6,5 milliards de francs qui auront été consacrés aux subventions dispensées aux Charbonnages de France. A la fin de l'année, il faut cependant craindre un déficit d'exploitation de un milliard de francs.

La position du Gouvernement est celle qu'a définie le Président de la République dans son discours de Lens. Elle consiste à demander aux régions concernées de faire leur choix sur l'affectation de ces sommes. La nation, compte tenu des circonstances, ne pourra pas faire plus, mais nous sommes déterminé, tout en favorisant ces évolutions de production, à faire en sorte que les Charbonnages de France grâce à la diversification de leurs activités, continuent leur grande tradition.

Au-delà des trois objectifs que je viens de rappeler, il en est un plus important encore que les autres, et que je résumerai ainsi : « priorité à l'avenir »

On ne peut pas tout vouloir et tout réaliser à la fois. Il faut donc choisir. Le choix n'est pas comme, on le dit parfois en cédant à la facilité et finalement à la démagogie, entre les industries traditionnelles et les industries nouvelles.

M. Edmond Alphandéry. C'est juste !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Les industries traditionnelles représentent des millions d'emplois et elles peuvent devenir les industries de demain si elles sont modernisées par des technologies diffusantes.

Vous choisissez donc demain, nous dira-t-on, c'est l'évidence !

Ce ne l'est pas. Car ce même entraîne des conséquences qui seront souvent difficiles à assumer. Cela signifie que, dans telle ou telle de nos communes - il faut avoir le courage de le reconnaître - nous ne pourrons pas toujours sauver tous les emplois. Cela étant, nous devons tout faire pour sauvegarder la réalité de l'emploi en fournissant un effort social exceptionnel, de formation, d'organisation du travail, de réduction du temps de travail, un effort pour prendre en compte les facteurs humains.

Priorité à l'avenir. C'est là où, paradoxalement, il nous faut parler des entreprises en difficulté. Bien souvent, ce que l'opinion connaît de l'industrie française, ce sont ces entreprises-là. Nous mesurons tous, dans nos circonscriptions et nos communes, le drame que représente pour la population les réductions d'emploi ou la fermeture d'une entreprise en difficulté. La taille des entreprises n'est pas en cause car, dans un petit bourg, une petite vallée, une usine qui meurt sans rien à côté, c'est un

cataclysmes. Et nous sommes interpellés à la fois comme responsables publiques et comme hommes, lorsque des voisins et des amis qui ont mis leur confiance en nous sont soudain foudroyés par la mort de leur entreprise.

Cependant, ce serait une fausse analyse de croire qu'on peut développer la France en figeant la réalité économique. Il y a des entreprises qui naissent et qui se développent ; d'autres, malheureusement, qui dépérissent.

Au moins est-ce notre tâche commune de faire tout le possible pour que l'attitude des organismes financiers suive, en ces circonstances, la plus constructive possible, car ce n'est pas toujours le cas.

Au moins devons-nous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'au niveau régional, où beaucoup de ces situations devraient se traiter, il y ait propositions, initiatives, rassemblement des énergies.

Au moins devons-nous faire le maximum pour être saisis à temps des difficultés - c'est l'objet du projet de loi dont vous êtes saisis sur la prévention des difficultés des entreprises.

Au moins devons-nous faire en sorte que toutes les mesures sociales soient réunies - formation, organisation du travail, solidarité interentreprises - afin de prendre en compte non seulement la situation économique mais aussi la situation humaine.

Au moins devons-nous, puisque la réalité des entreprises en difficulté est incontournable, nous attacher à créer d'autres emplois. Initiatives nouvelles, aides aux petites et moyennes entreprises, création de sociétés de développement et de missions de reconversion, il faut songer à tout, il faut tout mettre en œuvre et ne pas se borner à décliner la liste des entreprises qui périclitent.

La situation des entreprises en difficulté, je l'ai dit, est incontournable mais notre tâche à tous, autant que nous sommes, est de l'approcher au mieux.

Priorité à l'avenir, c'est là qu'interviennent les thèmes les plus porteurs. Priorité aux biotechnologies, aux nouveaux matériaux, aux économies d'énergie ; priorité avant tout - c'est un choix de la nation et pas seulement du Gouvernement - à ce qui constitue le cœur même de la révolution industrielle : l'électronique.

Nous avons accompli, depuis déjà quelques mois, et nous sommes décidés à poursuivre, dans les années qui viennent, les plus grands efforts en faveur de l'électronique, car rien n'est plus fondamental. La France doit se fixer pour objectif de devenir le troisième pôle électronique du monde.

Cela implique un effort de formation sans précédent. En 1985, l'équipement en informatique sera mis à niveau dans l'enseignement supérieur. En 1988, il le sera dans la totalité du Système éducatif et de formation ; 100 000 professeurs auront été formés pour initier à l'informatique, et nous pensons que 100 000 micro-ordinateurs à logiciel pédagogique seront disponibles.

En même temps, nous nous employons, M. le ministre des P.T.T. et moi-même, à développer à la fois nos points forts, comme la télécommunication ou la monétique, et à renforcer les secteurs de l'électronique où nous sommes faibles : les composants ou les câbles.

M. François d'Aubert. Et les magnétoscopes !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Monsieur d'Aubert, sachez qu'à la fin de l'année, et pour la première fois, des magnétoscopes seront produits sur le territoire français. (Applaudissement sur les bancs des socialistes et des communistes)

M. François d'Aubert. Mais personne ne les achètera si vous augmentez toujours la taxe !

M. Edmond Alphandéry. Et ce sera sur un modèle japonais !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Il est vrai que ce sera à partir d'un modèle japonais. Mais vous savez comme moi, monsieur Alphandéry, que l'horizon de l'industrie est long. Si certains s'étaient préoccupés, en 1975, de préparer l'avenir, nous produirions aujourd'hui un modèle français. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

En matière d'électronique, l'effort considérable qui reste à faire passe aussi par une modification, un rapprochement, une synergie des administrations entre le département des P.T.T. et le mien, par un certain nombre de restructurations, tel le rapprochement d'activités entre la C.G.E. et Thomson, par le renforcement de Bull, par toute une série d'initiatives qui sont au cœur de la révolution industrielle.

La priorité à l'avenir est là. Elle réside dans cette filière électronique qui, pensons-nous, est vraiment décisive pour le pays.

Les grands objectifs que j'ai cités, il faut qu'ils soient poursuivis et atteints. Aussi le Gouvernement a-t-il décidé, à la demande des partenaires sociaux, d'instituer, pour la première fois je crois, une commission nationale tripartite de l'industrie, qui se réunira en liaison avec le ministre du Plan et qui, chaque année, dressera le suivi des actions industrielles.

Puisque ces objectifs sont ambitieux, le Gouvernement a également décidé d'organiser en 1985, au plan national, une grande exposition sur les réalisations françaises - technologie, recherche, industrie - qui devrait, nous l'espérons, avoir un grand rayonnement, non seulement en France, mais aussi à l'étranger. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes)

Après avoir dressé le constat et essayé de tracer les perspectives, j'en viens aux leviers.

Je tiens cependant, avant de les décrire, à souligner que nous devons, les uns et les autres, prendre garde à certaines illusions assez répandues.

La première d'entre elles - J'en ai parlé tout à l'heure - est celle du tout tout de suite, qui amène à croire qu'en matière industrielle l'horizon est à trois ou six mois. Eh bien non ! L'horizon se situe plus souvent à trois, cinq, voire dix ans ! Il faut en effet prendre le temps de former les hommes, de rassembler les équipes, de réaliser des produits. S'il est un domaine dans lequel la notion d'héritage est absolument incontestable, c'est bien celui de l'industrie.

M. André Rossinot. Et l'héritage de l'héritage ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Nous voulons nous garder de cette illusion. C'est pourquoi je dis très clairement qu'il faudra beaucoup de temps avant que ne soient réalisées toutes ces perspectives.

La deuxième illusion dont il faut se méfier est celle qui nous conduirait à croire qu'une politique sectorielle de l'industrie peut à elle seule résoudre les difficultés. Ce n'est pas vrai. Bien des facteurs sont en effet déterminants pour la situation industrielle : taux d'intérêt, taux de change, budget, fiscalité, prix, évolution des salaires, législation sociale. L'une des particularités, en la matière, tient d'ailleurs au fait que les déterminants de la politique industrielle sont plus souvent hors du secteur industriel qu'en son sein, ce qui est un paradoxe. C'est pourquoi la conception que j'ai du rôle de ministre de l'industrie me conduit à m'occuper, en priorité, de l'environnement industriel.

La troisième illusion dont il faut se garder est de croire que l'État peut tout faire. De nombreuses déclarations ont déjà été faites sur ce sujet et je tiens à les confirmer. En effet, l'État n'a pas à se substituer aux entreprises ; il doit arbitrer mais sa tâche n'est pas directement de gérer ou de produire. (Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française)

Je sais bien qu'il y a actuellement deux mouvements extrêmes, l'un étant plus à la mode que l'autre : celui des « étalophobes ». S'il est le plus dangereux parce qu'il est très simpliste, les deux mouvements sont périlleux. Il faut dire tout simplement que l'État ne veut pas se substituer aux uns et aux autres parce qu'il ne peut pas tout faire seul.

Pour mener à bien sa stratégie industrielle, la nation dispose donc de certains leviers.

Le premier d'entre eux est le dialogue social, je dirais même une sorte de changement culturel. En effet, une entreprise ne peut être performante si ses personnels ne sont pas motivés, et les personnels ne peuvent pas être motivés s'ils ne sont pas socialement impliqués. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.)

Depuis deux ans, nous avons accompli un travail législatif très important : lois de nationalisation, loi de démocratisation du secteur public, « lois Auroux », loi sur la prévention des difficultés des entreprises. Il existe donc un cadre nouveau qu'il faut désormais faire vivre, en sachant que la réussite industrielle sera fonction de degré d'implication des personnels, de ce qu'un leur demandera, de ce qu'ils pourront apporter et, même, des exclusions que l'on prononcera à leur rencontre.

Je tiens, à ce propos, à préciser la chose en ce qui concerne notre position à l'égard des cadres. Nous disposons en France d'un encadrement, qui est en général de grande qualité, qui est compétent, qui est motivé et qui connaît les réalités internationales. Il ne faut pas que les droits nouveaux donnés aux travailleurs par l'Assemblée et le Sénat apparaissent ou soient utilisés comme une diminution des pouvoirs de l'encadrement. Ils doivent au contraire lui permettre de prendre une place qu'il n'a pas toujours pu occuper dans le passé.

Nous sommes résolument hostiles à tout ce qui serait uniformiste, réducteur. Nous affirmons qu'il n'est pas question de supprimer la notion de promotion, de supprimer la motivation. L'industrie a absolument besoin de son encadrement. Pour gagner la bataille industrielle, nous avons besoin de gens qui se battent.

M. Edmond Alphandéry. Dans la rue !

Un député socialiste. Stupid man !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Si nous voulons, dans le même temps, mener à bien ce dialogue social, nous devons faire en sorte que, petit à petit, un certain nombre de pratiques évoluent. Depuis deux ans vous avez réalisé - cela est naturel - un effort législatif considérable. Nous devons désormais laisser davantage la place à la négociation, aux relations contractuelles. Cela vaut, en particulier, pour la réduction de la durée du travail. L'expérience retirée du passage aux trente-neuf heures montre que nous ne pouvons poursuivre vers l'objectif des trente-cinq heures, par des mesures uniformes qui tomberaient d'en haut; il faudra adapter les décisions à la réalité du terrain et à la diversité des entreprises.

Plus largement se pose un problème d'ordre culturel. Vous avez pu vous rendre compte que les sondages récemment publiés sur le thème : « les Français aiment-ils leur industries ? » montrent que ces derniers ne la connaissent pas beaucoup. Il est triste de constater qu'ils ne l'apprécient pas suffisamment. En effet, les réponses des Français interrogés sur la situation qu'ils choisiraient pour leurs enfants témoignent de leurs préférences pour des professions, certes honorables, mais qui n'ont pas grand-chose à voir avec la priorité à l'industrie. Ils citent, en effet, d'abord la fonction publique, puis les professions libérales alors que l'industrie ne vient qu'en fin de liste. Voilà, messieurs, mesdames, ce qu'il faut changer peu à peu.

M. Laurent Cathala. C'est cela l'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Un tel état d'esprit ne peut être modifié à coup de décrets, car il est fondé sur des aspects religieux, syndicaux ou politiques de la tradition française, sur une culture ambiante et sur une certaine image de l'industrie qui est encore souvent présentée telle qu'elle était au XIXe siècle. Il convient également de tenir compte du fait que l'éventail des salaires n'est pas accepté par les uns ou par les autres. Il y a donc bien des mentalités à changer en la matière.

Je suis le premier à regretter que les médias, lorsqu'ils parlent de l'industrie, ne font état - mais c'est la logique de l'information - que de ce qui dépérit, de ce qui meurt. Il n'est pratiquement jamais question de ce qui naît, de ce qui se développe, de ce qui réussit dans nos régions, dans vos régions.

Quelle que soit notre appartenance politique, nous devrions souhaiter que la présentation de notre industrie soit conforme à la réalité contrastée. Même si le seul résultat de ce débat est de donner envie aux jeunes d'aller vers le tissu industriel, il aura servi à quelque chose. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.)

Tel est le premier levier : développement des responsabilités sociales, démocratisation, changement culturel.

Le deuxième levier est constitué par les entreprises nationales. Je ne veux pas revenir longuement sur les raisons pour lesquelles les nationalisations ont été opérées, mais je tiens à rappeler que la situation de la plupart des entreprises concernées - car ce n'était pas le cas général - était telle, notamment sur le plan financier, qu'elles étaient totalement incapables d'assurer leur développement technologique et industriel. Compte tenu de l'étroitesse du marché financier français, il est indéniable que si les nationalisations n'avaient pas été opérées, la plupart de ces entreprises auraient été purement et simplement liquidées. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

C'est pourquoi, lorsque l'on parle de nationalisations – elles seront certainement l'un des objets du débat - il faut toujours avoir présent à l'esprit que le choix résidait, pour l'essentiel, entre la nationalisation et la liquidation. (Applaudissements les bancs des socialistes et des communistes. – Rires et exclamations sur les bancs de l'Union pour la démocratie française.)

M. Pierre Méhaignerie. N'importe quoi !

M. Francis Geng. C'est vous qui le dites, Monsieur le ministre !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Au moins, si nous sommes d'accord sur ce constat, c'est une chose importante !

Plusieurs députés de l'union pour démocratie française. Non ! Non !

M. Laurent Cathala. Ça vient !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Cela dit, mesdames, messieurs les députés, il ne suffit pas de nationaliser.

Il peut y avoir deux conceptions de la nationalisation. La première, à mon sens assez passéiste, consiste à se crispier sur ce qui existe et à défendre des structures, certes souvent encore dynamiques mais parfois un peu dépassées. La seconde consiste à croire aux nationalisations et à en faire un outil industriel moderne. C'est celle du Gouvernement, ce qui ne signifie nullement que le champ des nationalisations doit être étendu. Il est tel qu'il est : il n'y aura pas de nationalisations rampantes.

Pour que les nationalisations réussissent, il faut que trois conditions soient réunies.

La première est l'autonomie de gestion, non pas pour des raisons idéologiques, mais tout simplement parce qu'il ne peut en être autrement dans la vie d'une entreprise d'aujourd'hui, en raison de la multiplicité des décisions à prendre et de la ses rapidité avec laquelle il faut se décider. Par ailleurs, les entreprises nationales ont plusieurs objectifs en matière d'investissements et de recherche que dans le domaine du dialogue social ; mais en même temps, elles doivent financièrement équilibrer leurs comptes et affronter la compétition internationale. Cela ne serait pas possible si la notion d'autonomie de gestion ne prévalait pas.

La deuxième condition est qu'il faut parvenir à l'équilibre financier. On entend parfois dire, ici ou là, lorsqu'une entreprise est en mauvaise posture, qu'il conviendrait de nationaliser. Cela relève d'une conception erronée des entreprises nationales. Celles-ci doivent être associées à la notion de succès et non à celle de déficit. (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.) C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a fixé comme objectif aux entreprises nationales industrielles - à l'exception de la sidérurgie dont je parlais tout à l'heure - l'équilibre financier en 1985.

Mais il est une troisième condition sans laquelle rien n'aurait de sens : les contrats de Plan. C'est à l'intérieur des contrats de Plan qui définissent la stratégie industrielle que doit s'exercer l'autonomie de gestion. En effet, ceux-ci fixent les grands objectifs des entreprises, en liaison avec ceux de la nation. Et puisque ces objectifs ne sont pas assez connus, je tiens à les rappeler à cette tribune et à mettre en regard les résultats obtenus.

Nous avons donc établi, pour les entreprises nationales, des objectifs pour les investissements : 10 p. 100 de progression en volume par an ; des objectifs en matière de recherche 5 p. 100 de progression en volume par an ; des objectifs dans le domaine de l'emploi en décidant qu'elles n'opéreraient pas de licenciements sans présenter au moins une offre préalable de reclassement, tout en sachant qu'elles ne pourraient pas toutes assurer le maintien global de l'emploi. Elles doivent également passer des contrats avec les P. M. E. afin de favoriser leur développement...

M. Francis Geng. C'est faux !

M. le ministre de l'Industrie et de la recherche. ...et œuvrer afin de réaliser des économies d'énergie.

Quels ont été les résultats ?

François d'Aubert. L'inverse de ce qui était prévu !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. En 1983, pour les onze entreprises industrielles qui relèvent de mon département, la progression des investissements en valeur réelle sera de l'ordre de 20 p. 100, dans une conjoncture dont vous savez qu'elle est étale quand elle n'est pas négative. (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

Dans le domaine de l'équilibre extérieur, les comptes de 1982 - les derniers que nous connaissions - montrent que ces onze entreprises nationales ont réalisé un excédent commercial de 70 milliards de francs. Je demande donc qu'avant de porter un jugement sur les entreprises nationales, on prenne ce chiffre en considération.

Cela dit il est clair que les patrons des entreprises nationales seront jugés sur les résultats qu'ils obtiendront tant sur le plan économique que dans le domaine social.

M. Alain Madelin. Alors, quelle hécatombe !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. De ce point de vue, il est vrai que dans nombre d'entreprises nationales les travailleurs ont été déçus ; la réalité est même différente selon les unités. C'est la raison pour laquelle sera rédigé, deux fois par an, un rapport sur la démocratisation dans les entreprises nationales et dans l'ensemble du secteur public.

A ce propos j'entends dire ici ou là que certains voudraient dénationaliser non seulement ce qui a été nationalisé en 1981 mais, emportés par leur mouvement, ce qui l'a été en 1945 - pauvre général de Gaulle ! - et même sous Colbert ; pauvre Colbert ! (Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Cela n'est conforme ni à la réalité économique de notre pays, ni à la tradition économique française. En laissant de côté toute considération idéologique, force est bien de constater que, depuis de nombreuses années, la France vit avec une économie mixte qui comporte un secteur privé prédominant - j'en parlerai dans un instant - un secteur public important et un secteur d'économie sociale. Au moment où il faut dynamiser l'ensemble de l'économie, chacun devrait agir afin que chacune de ces composantes réussisse au mieux, et non évoquer sans cesse des perspectives de bouleversement. Réussissons les nationalisations plutôt que de songer sans cesse à une hypothétique dénationalisation ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Le troisième levier est le plus important par sa masse : il est constitué par les petites et moyennes entreprises.

M. Edmond Alphandéry. Vous les tuez !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Celles-ci représentent 97 p. 100 des entreprises industrielles, près de 50 p. 100 des emplois industriels et - ce que l'on ne sait pas assez - 20 p. 100 environ des exportations.

Nous possédons donc en France un tissu très diversifié et excellent de petites et moyennes entreprises dont le rôle irremplaçable, en ce qui concerne tant l'emploi - j'ai déjà indiqué, il y a un instant, que les créations d'emplois industriels sont venues et viendront probablement surtout d'elles - et l'aménagement du territoire - car s'il est difficile d'implanter une grande entreprise, ce n'est pas le cas d'une P.M.E. - que l'exportation et l'innovation parce que ces entreprises sont généralement nées d'innovation et que c'est en leur sein que l'innovation peut le mieux se développer. C'est pourquoi nos sommes tout à fait résolus à jouer à fond la carte des P.M.E.

Depuis deux ans de nombreuses mesures utiles ont été décidées : développement de l'agence nationale pour la création d'entreprises, prêts participatifs simplifiés, suppression des impôts directs pour les entreprises qui s'implantent. Mais faut aller plus loin dans les quatre directions suivantes.

Première direction : les financements.

Des initiatives positives ont été prises : second marché boursier, prêts participatifs simplifiés, fonds industriel de modernisation. Mais les aides, on le sait bien, ne vont pas aux entreprises petites et moyennes; c'est trop compliqué. Et les taux d'intérêt sont encore trop élevés.

Il faut donc travailler dans ce sens. Ce sera l'effort à prendre au cours des prochains mois.

Deuxième direction: les relations entre les P.M.E. et leur environnement.

A la demande légitime des petites et moyennes entreprises, il faut parvenir à l'élaboration d'une charte de la sous-traitance, avec l'ensemble des grandes entreprises, notamment les entreprises nationales.

L'idée d'un code des relations de l'administration avec les P.M.E. s'affirme petit à petit : il faudra la faire passer dans les faits.

Et puis, les PME se plaignent souvent de leurs relations avec les banques. De ce point de vue, on ne peut pas être absolument sûr que les nationalisations aient été encore déterminantes. Mais la loi bancaire, que vous serez appelés à voter au cours de cette session, devra jouer un rôle utile, car elle permettra une stabilisation des prêts à court terme. Ainsi, les entreprises petites et moyennes auront désormais une dimension globale d'exploitation leur permettant de refuser les risques industriels auxquels les condamne souvent l'action au coup par coup, comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Troisième direction : mettre l'accent sur l'économie sociale.

Nous connaissons tous, dans nos régions, de petites unités coopératives, mutuelles qui se créent parfois à la suite d'un sinistre, ou à l'initiative de bonnes volontés. C'est un tissu d'actions sociales et économiques tout à fait essentielles. Une série de dispositions sont prévues à cet effet.

Mais il existe une quatrième direction plus importante encore : le niveau auquel ces problèmes doivent être traités.

Mesdames, messieurs les députés, beaucoup de solutions ont été essayées dans le passé ; il faut malmenant procéder à une clarification qui consiste à décider que désormais l'action en direction des P.M.E. devra être exclusivement de la responsabilité des instances régionales.

André Rossinot. Élués au suffrage universel !

M Emmanuel Hamel. Quand ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Il ne peut en être autrement.

M. Edmond Alphandéry. Pour dégager la responsabilité de l'État !

M le ministre de l'industrie et de la recherche. Quand je dis « instances régionales », monsieur Alphandéry, j'entends à la fois les instances élues et les instances déconcentrées. Il n'y a jamais eu et il n'y a pas aujourd'hui de raisons pour que les dossiers des P.M.E. remontent à l'échelon national. Ils doivent être traités au niveau des régions.

En complément de ces actions, il convient de porter une attention nouvelle à la qualité des produits. Au début de mon exposé, je parlais de la sous-commercialisation. En France, on n'a pas assez porté attention aux besoins des usagers, à l'évolution des goûts des consommateurs, à la qualité, au design. Cette notion de la qualité des produits, qui est en liaison avec la normalisation, est fondamentale. Une école de création industrielle a été fondée l'an dernier; différentes initiatives ont été prises. Je crois que la qualité industrielle est l'un des leviers sur lesquels on peut compter.

Voyons maintenant quelles sont les conditions pour que la stratégie industrielle progresse.

Première condition : réorienter les financements.

Depuis cinquante ans, l'investissement industriel n'a pas eu la priorité dans ce pays. Voilà la réalité ! Quand on analyse les évolutions de prix entre 1970 et 1980, chaque année, les services ont augmenté de 1 p. 100 de plus que les prix industriels. Ainsi les encours de crédits sont utilisés essentiellement pour des secteurs autres que l'industrie. Lorsque l'on considère la logique et la hiérarchie des avantages fiscaux, ce n'est pas particulièrement à l'industrie qu'ils profitent.

Certes, de nombreuses dispositions positives ont été prises : fonds industriel de modernisation, prêts participatifs, prêts bonifiés qui passent de 20 milliards à 45 milliards de francs en deux ans, second marché boursier, compte d'épargne en actions. Vous les avez examinées dans des lois de finances. Mais je pense qu'il faut aller plus loin et dessiner les quatre directions dans lesquelles doit maintenant s'engager la puissance publique en matière financière.

Première direction : les prix.

Nous luttons contre l'inflation. Cette lutte est capitale. Mais nous ne pouvons pas aborder tous les secteurs de la même façon. Quand on observe la réalité économique, on constate que les prix industriels n'ont pas dérapé. Il n'y a pas, au-delà de mesures temporaires, de gestion vraiment durable sans liberté des prix industriels. C'est pourquoi il faut aller rapidement vers la liberté des prix industriels. (murmures sur divers bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemble

ment pour la République.)

Deuxième direction : les aides.

C'est un fatras d'une complexité extraordinaire. Chaque régime a ajouté de nouvelles aides. Personne ne s'y retrouve et en tout cas pas les entreprises moyennes et petites.

M. André Rossinot. Qu'avez-vous fait depuis deux ans ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Nous avons pris des initiatives, en particulier le crédit d'impôts-recherche, qui procède non pas par une aide directe, mais par une diminution de charge. C'est la direction dans laquelle il faut aller.

M. Claude Wolff. C'est un transfert de charges !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Nous avons, en liaison avec les responsables patronaux, constitué une commission chargée de passer au crible l'ensemble des aides, d'en proposer des simplifications, de les transformer, chaque fois que possible, en allègements de charges. Tel sera l'objet de la réflexion au cours des six prochains mois.

Troisième direction : les charges.

Nous disposons d'études récentes qui sont fort utiles. La commission, réunissant patronat et administration, a montré clairement que le mouvement d'augmentation des charges ne s'est pas démenti depuis dix ans, qu'il n'est pas lié directement à tel ou tel changement de gouvernement et qu'il devient insupportable. Cette étude doit être complétée par celle de l'I. N. S. E. E. selon laquelle, si l'on additionne les impôts, les cotisations et les salaires, la France est dans une situation moyenne. Mais il reste que les entreprises ne peuvent pas, à elles seules, supporter le poids croissant de la protection sociale. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a dit fort justement qu'il fallait stopper cette évolution.

Quatrième direction : la réadaptation de l'épargne.

De toutes les dispositions prises, la plus novatrice est doute l'instauration du Codevi et du fonds industriel de modernisation. Les premiers résultats dont nous disposons laissent présager un succès exceptionnel de cet instrument d'épargne...

M. Claude Wolff. Au détriment de qui ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... qui permettra très utilement de prêter à bas taux et sur une longue période à des entreprises, surtout petites et moyennes, pour favoriser les technologies modernes.

Mais toutes ces orientations en faveur des prix, des aides, des charges de l'épargne industrielle, ne seraient pas suffisantes si, en même temps, le comportement bancaire n'était pas modifié et si les capacités d'autofinancement n'étaient pas restaurées.

Des débats ont pu avoir lieu dans le passé. Aujourd'hui c'est développement industriel qui importe. Les entreprises doivent être en situation d'investir. C'est pourquoi toutes les orientations que j'ai développées doivent être rassemblées pour permettre aux entreprises d'aller de l'avant.

La deuxième condition du progrès industriel est l'adaptation au changement, l'évolution. Aussitôt, on pense à vie au travail, et il est vrai qu'il y a une adaptation, voire une flexibilité à instaurer dans la vie au travail. C'est la raison, pour laquelle, demain, le Conseil des ministres retiendra des dispositions favorables au temps choisi, qui est une des grandes demandes des salariés eux-mêmes. C'est sur cette piste qu'il faut s'engager.

Mais l'évolution, la flexibilité c'est aussi la formation, sans laquelle rien n'est possible. Le premier gisement en France, c'est l'intelligence et c'est la formation.

Depuis deux ans, l'action gouvernementale a été fort puissante dans ce domaine : augmentation massive des moyens, ouverture de l'enseignement à la professionnalisation à partir du deuxième cycle, précisions dans le domaine de l'informatique, de l'électronique. Un effort considérable a été entrepris. Mais nous devons aller plus loin. Le triangle investissement-recherche-formation, est vraiment le triangle de base.

Parmi les initiatives qui ont été décidées, je veux appeler l'attention de l'Assemblée nationale sur deux d'entre elles qui sont de grande portée.

La première consiste, par un accord passé avec une chaîne de télévision nationale, à utiliser désormais le média télévisé pour sensibiliser à l'informatique, non pas des milliers ou des dizaines de milliers de Français mais, comme cela a été fait à l'étranger, des millions de Français. C'est l'affaire des deux ans qui viennent.

La deuxième initiative concerne le commerce. J'ai parlé tout à l'heure des insuffisances de la fonction commerciale en France. L'une des mesures retenues par le Gouvernement doit avoir valeur à la fois pragmatique et symbolique : l'ouverture d'une école nationale d'exportation en 1984.

Le dernier point sur lequel je voudrais insister à propos de flexibilité concerne la recherche et la décentralisation.

Je ne rappellerai pas - pourtant c'est un paradoxe - l'effort considérable et incontesté entrepris depuis maintenant deux ans en faveur de la recherche. S'il est un domaine dont le rythme a évolué sans commune mesure par rapport au passé, c'est bien celui-ci. Qu'il s'agisse de la loi d'orientation et de programmation, des dotations budgétaires, du décloisonnement entre les différents laboratoires et des laboratoires avec l'industrie, des perspectives ouvertes à l'A.N.V.A.R. - on pourrait multiplier

les exemples - un effort massif a été consenti en faveur de la recherche, dans tous ces domaines, et par là même la communauté scientifique s'est sentie rétablie à son rang.

Le choix en faveur de la recherche est fondamental pour notre puissance industrielle parce que c'est ce qui sépare une attitude de pure expectative d'une vraie stratégie de conquête sociale et d'anticipation. Des progrès doivent encore être réalisés. Il faut poursuivre les efforts budgétaires. Le budget pour 1984 qui vous sera soumis, budget de rigueur dans les autres secteurs, comporte une augmentation en volume de 8 p. 100 des dépenses de recherche. Il faut continuer le découplage pour les statuts des personnels de recherche. Il faut prolonger les programmes mobilisateurs. Il faut améliorer les emplois budgétaires, car la recherche a besoin de recrutements réguliers. Il faut surtout augmenter l'effort de recherche des entreprises. Nous nous sommes fixés un objectif : consacrer 2,5 p. 100 du produit national brut en 1985 aux crédits destinés à la recherche, contre 1,8 p. 100 en 1981, car le risque principal est un abaissement de l'effort de recherche des entreprises. Et pendant ce temps, les Japonais, les Américains, eux, galopent.

C'est pourquoi l'une de nos grandes priorités, à la fois pour elle-même et pour adapter notre société au développement industriel, c'est la recherche scientifique.

Dernier élément de souplesse : décentralisation.

Vous avez voté deux grandes lois en 1981 et en 1982. Elles commencent à passer dans les faits. Le Gouvernement a décidé, d'ores et déjà - je suis heureux de vous l'annoncer - deux mesures supplémentaires.

D'abord, les produits des Codevi - appelés, nous l'espérons, à un très vaste succès - resteront, dans la proportion d'un cinquième des sommes collectées, au niveau des circuits de financements et des entreprises régionales.

Ensuite, compte tenu, d'une part, des difficultés de fonctionnement du C.I.R.I. - comité interministériel de restructuration industrielle - et, d'autre part, de l'expérience assez positive des comités régionaux de restructuration industrielle - Corri -, nous avons décidé, à partir de l'an prochain, d'étendre à toutes les régions l'existence de ces comités. Ces dossiers ne remonteront plus à Paris. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.)

La dernière condition du progrès industriel est internationale.

Pouvons-nous faire tout cela ? La réponse est non, La France est ouverte sur le monde, elle entend le rester. Cette ouverture est en direction de tous les pays : à l'égard des pays industrialisés avec lesquels il faut rétablir un équilibre malmené ; à l'égard des pays de l'Est, où des perspectives très vastes existent en matière commerciale-; à l'égard des pays du tiers monde, où nous avons noué des accords de co-développements qui, je crois, donnent satisfaction aux uns et aux autres. Mais priorité numéro un, c'est bien évidemment l'Europe. Pourquoi l'Europe en 1983 ? Tout simplement parce que, dans la révolution technologique dont je parlais tout à l'heure, le fractionnement de l'Europe en matière industrielle est un luxe que nos nations ne peuvent plus supporter. Si nous voulons avoir la taille, la dimension, le potentiel nécessaires pour faire aux face aux deux géants, nous devons réunir nos efforts. Je sais bien que depuis vingt-cinq ans maintenant que le Marché commun existe, le

bilan n'est pas très brillant : pas un groupe transnational européen ne s'est créé. Certes, il y a eu le C.E.R.N., le J.E.T. en matière scientifique, Ariane, l'Airbus, en matière industrielle. Mais pour l'essentiel, les marchés publics sont cloisonnés. Le Marché commun n'est commun que pour les produits ordinaires.

M. Francis Geng. Les agriculteurs apprécieront !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Chacun regarde chez soi, refuse de s'ouvrir aux autres. C'est une grande erreur, et, si elle devait être poursuivie, les nations d'Europe risqueraient, individuellement et collectivement, de passer au deuxième rang.

Les domaines dans lesquels la coopération est possible sont très vastes : tous ceux où l'effet de taille peut jouer, tous ceux qu'implique la révolution technologique, c'est-à-dire l'informatique, les biotechniques, la robotique, les transports terrestres, le spatial, l'océanographie. Le programme Esprit, actuellement à l'étude, est un excellent exemple de ce qu'il faut faire. La France soutient et soutiendra ces initiatives, et elle a déposé auprès de ses partenaires un mémorandum en ce sens.

Je n'ignore aucun des obstacles qui existent, ni les égoïsmes nationaux, ni la divergence des conceptions sur l'Europe, les uns- c'est notre cas – y voyant une union douanière, d'autres une zone de libre-échange. Néanmoins, la construction d'un espace européen pour l'industrie et pour la recherche est l'une des meilleures chances de la France.

Mesdames, messieurs, dans cet exposé trop long, trop court, où est l'essentiel ?

M. Gilbert Séné. Il n'est pas trop long ; il est excellent !

M. Claude Wolff. En tout cas, il n'est pas trop court !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Le choix est assez simple : modernisation ou déclin ? C'était le même choix après la guerre, lorsque la France a établi le premier Plan. Aujourd'hui, nous en sommes au IXe Plan. Les objectifs, les priorités, les mesures, les méthodes sont évidemment différents, mais le choix est le même. Voulons-nous rester cramponnés à ce qui existe, essayer de combattre la croissance zéro par la productivité zéro, ou bien acceptons-nous d'aller de l'avant et choisissons-nous la modernisation ?

Le choix, c'est la modernisation, qu'elle soit industrielle, scientifique, technologique, financière ou administrative. C'est là, pour l'essentiel, que se trouve le choix du Gouvernement.

Ce choix ne peut être efficace s'il n'y a pas autour de ces objectifs une sorte de rassemblement.

M. André Rossinot. C'est un appel au secours !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. S'agissant des forces économiques et sociales, ce rassemblement suppose l'acceptation d'un certain nombre de règles communes. Pas d'anti-syndicalisme primaire, pas d'antipatronalisme primaire. (Ah! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. - Rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. Parfait Jans. C'est vraiment le cri du cœur !

M. Georges Benedetti. Le cri du portefeuille, oui ! Ces gens-là n'ont jamais eu de cœur et n'en auront jamais.

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Disons que certains auraient peut-être été mieux inspirés de réagir aux deux parties de ma phrase. (Rires sur les bancs des socialistes.) En tout cas, mesdames, messieurs les députés, s'agissant des forces économiques et sociales, cette notion de rassemblement pour soutenir ceux qui sont en première ligne dans la bataille industrielle est absolument indispensable.

Il faut aussi le rassemblement des forces politiques.

Je m'adresse aux députés de la majorité pour leur dire : chers amis, le choix, c'est celui de la modernisation. Ce choix n'est pas facile. La modernisation crée des emplois mais dans certains cas, elle peut en coûter. Cela suppose donc de notre part un formidable effort de formation, d'innovation, de création. Mais qu'aurions-nous à répondre aux jeunes qui veulent travailler, vivre, dans une société de création si nous ne faisons pas un tel effort ? Notre tâche ne peut pas consister à épargner l'effort. Aucun pays ne le peut. Notre tâche doit consister à répartir équitablement l'effort et à le faire servir à ce qui est utile, notamment à l'industrialisation du pays.

Aux députés de l'opposition, je souhaite aussi dire, au-delà de l'ensemble de ce discours, quelque chose de particulier : les difficultés industrielles dont j'ai parlé, vous auriez eu à les connaître si vous étiez restés au pouvoir et vous savez que ce qui est fait aujourd'hui pour former, pour rechercher, pour innover, pour exporter, pour investir, est, en tout état de cause, indispensable. Dans ces conditions, ne pourrait-on pas au moins sur ce terrain de la modernisation industrielle trouver un point de rassemblement ? (Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française)

M. Emmanuel Hamel. Dites-le aux communistes !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. J'ai dit au début de mon exposé qu'il s'agissait non pas seulement d'une crise économique internationale mais aussi d'une révolution industrielle. Si nous voulons faire face à cette révolution industrielle, il faut que nous mobilisions les énergies de tout le monde...

Un député de l'union pour la démocratie française. Voyez Krasucki !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... celles des responsables d'entreprise, celles des cadres, des agents de maîtrise, et des techniciens, des employés et des ouvriers. Tout le monde a sa place dans ce mouvement.

Mesdames, messieurs les députés, il n'y a pas, en France, beaucoup de terrains, malheureusement où l'on puisse rassembler les énergies. Je vois ceux de la paix et de la modernisation industrielle.

M. Emmanuel Hamel. C'est aux communistes qu'il faut dire cela, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Dans ce débat, je souhaite tout simplement qu'on comprenne que, quelles que soient les options politiques, le pays a besoin de ce rassemblement industriel. Et j'affirme, certain que vous partagerez cette conviction, qu'aujourd'hui il n'est pas de tâche plus importante pour la fin du XXe siècle que la modernisation et le développement industriels. (Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes.)